

Rapport d'analyse Page 1 / 3
 Edité le : 30/05/2025

COMMUNAUTE AGGLOMERATION ARLYSERE

 2 avenue des Chasseurs Alps
 73200 ALBERTVILLE

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	SLA25-11373	Analyse demandée par :	ARS DT de SAVOIE
Identification échantillon :	SLA2505-4317-1		
Doc Adm Client :	ARS73		
UGE :	1066 - COMM D'AGGLO ARLYSERE		
Nom de l'exploitant :	ARLYSERE		
Nom de l'installation :	ST PAUL SUR ISERE LE CUDRAY	Type : UDI	Code : 001693
PSV :	0000001801		
Point de surveillance :	LE CUDRAY		
Localisation exacte :	bassin public n°3		
Département/Commune :	73 / SAINT-PAUL-SUR-ISERE		
Nature:	Eau de distribution		
Type d'eau :	S - EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION		
Motif du prélèvement : CS	Type de visite : D1	Type Analyse : D107	
Prélèvement :	Prélevé le 26/05/2025 à 11h58	Réceptionné le 26/05/2025 à 16h50	
	Prélevé et mesuré sur le terrain par / Savoie Analyses - JANET MAITRE Raphael		
	Prélèvement accrédité Cofrac selon FDT 90-520		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Les informations fournies par le client sont de sa seule responsabilité. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises.

Date de début d'analyse le 26/05/2025 à 17h01

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain							
Démontage du brise-jet	Oui	-	Relevé terrain				
Désinfection du point de prélèvement	Flamme	-	Relevé terrain				
Prélèvement au 1er jet	Non	-	Relevé terrain				
Type de robinet	Vanne	-	Relevé terrain				
Mesures sur le terrain							
Aspect (in situ)	Acceptable	-	Relevé terrain				
Chlore libre (in situ)	<0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie	NF EN ISO 7393-2			#
Chlore total (in situ)	<0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie	NF EN ISO 7393-2			#

.../...

Doc Adm Client : ARS73

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Odeur (in situ)	Acceptable	-	Analyse organoleptique qualitative	NF EN 1622 annexe C			
Température de l'eau ou de mesure (in situ)	15.4	°C	Méthode à la sonde	Meth. Interne PVT-MO-015			25 #
Analyses microbiologiques							
Coliformes	2	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 (2000)			0 #
Entérocoques	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0		#
Escherichia coli	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 (2000)	0		#
Microorganismes aérobies à 22°C	10	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Microorganismes aérobies à 36°C	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Spores d'Anaérobies Sulfito-Réducteurs	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2			0 #
Caractéristiques organoleptiques							
Coloration	< 5	mg/l Pt	Spectrométrie	NF EN ISO 7887 méth. C			15
Saveur	Acceptable	-	Analyse organoleptique	NF EN 1622 annexe C			
Analyses physicochimiques							
Analyses physicochimiques de base							
Conductivité électrique (corrigée à 25°C)	196	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888		200	1100 #
pH	7.8	Unité pH	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6.5	9 #
Température de mesure du pH	23.1	°C	Electrochimie	NF EN ISO 10523			#
Turbidité	< 0.2	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1			2 #
Formes de l'azote							
Ammonium	< 0.03	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1			0.10 #
Métaux							
Antimoine total	0.99	µg/l Sb	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	10		#
Arsenic total	3.69	µg/l As	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	10		#

(*bv) : réalisé sur site : Bonneville

Conductivité électrique corrigée à 25 °C par un dispositif de compensation de température

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (articles R 1321-1 à 1321-5) et larrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres analysés.

Eau ne satisfaisant pas aux références de qualité fixées par le code de la Santé Publique (art R1321-1 à 5) et larrêté modifié du 11 janvier 2007 pour les paramètres mesurés.

- Conductivité électrique (corrigée à 25°C)

- Coliformes

La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation

Sarah PEUTIN
Responsable Laboratoire



point prélevé

